



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Auxerre le

12 AOÛT 2025

Service Forêt, Risques, Eau et Nature
Unité Risques Naturels — vu MB

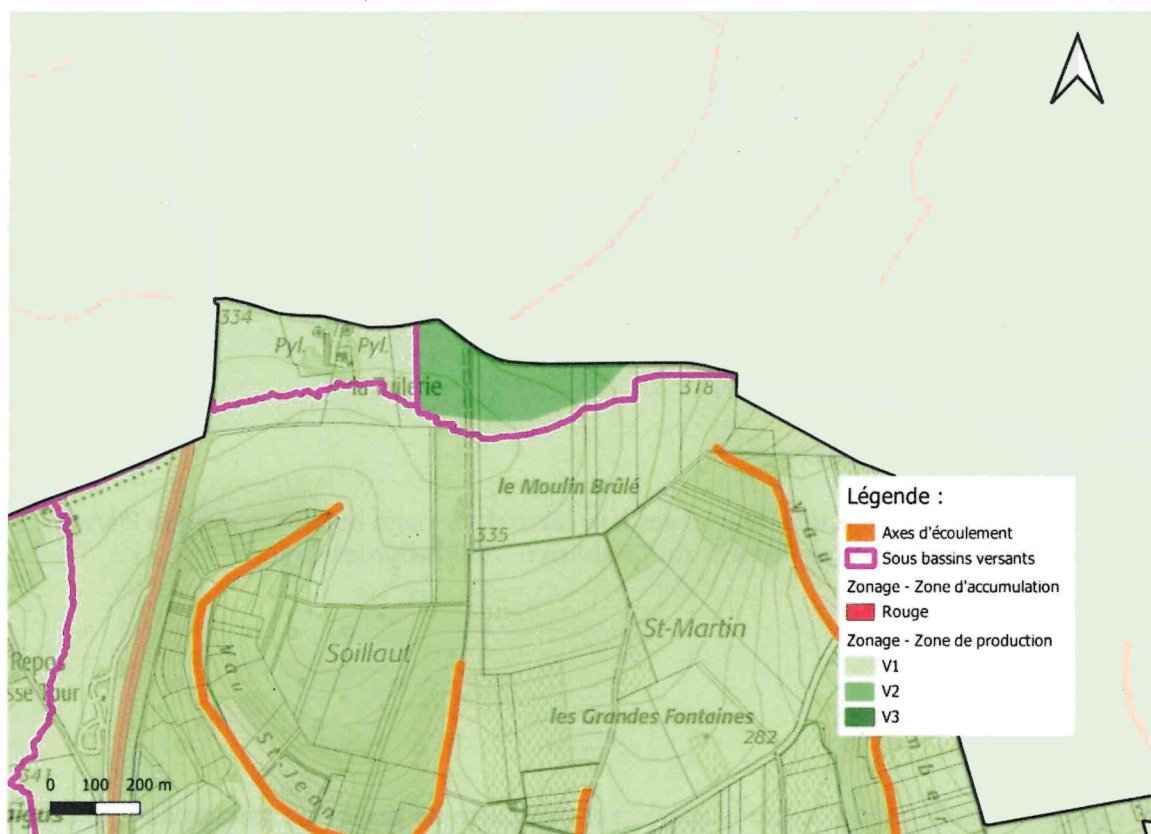
Affaire suivie par : Charline PINARDON
Tél : 03 86 48 42 93
ddt-sefren-risques@yonne.gouv.fr

Objet : Rapport des modifications apportées à la carte du zonage réglementaire du Plan de prévention des Risques de ruissellement du Chablisien - Saint-Cyr-les-Colons

Ce rapport présente les modifications apportées à la carte de projet de zonage dans le cadre de la révision du Plan de Prévention des Risques Naturels de Ruissellement et de Coulées de Boues du Bassin versant du Chablisien (PPR du Chablisien).

Pour information, ce rapport ne reprend que les remarques faites sur la carte de zonage réglementaire.
Vous trouverez les modifications effectuées sur la carte version V1.

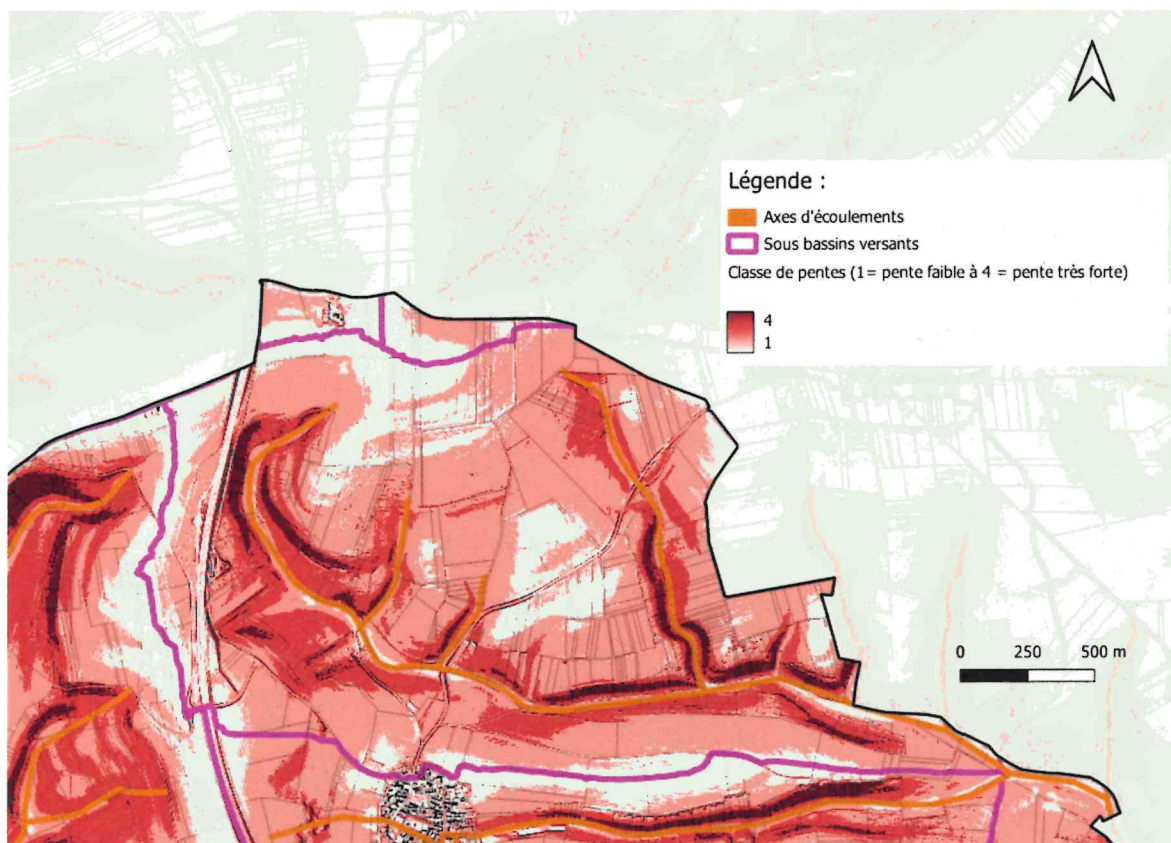
I – Vau de Neige, le Moulin Brûlé :



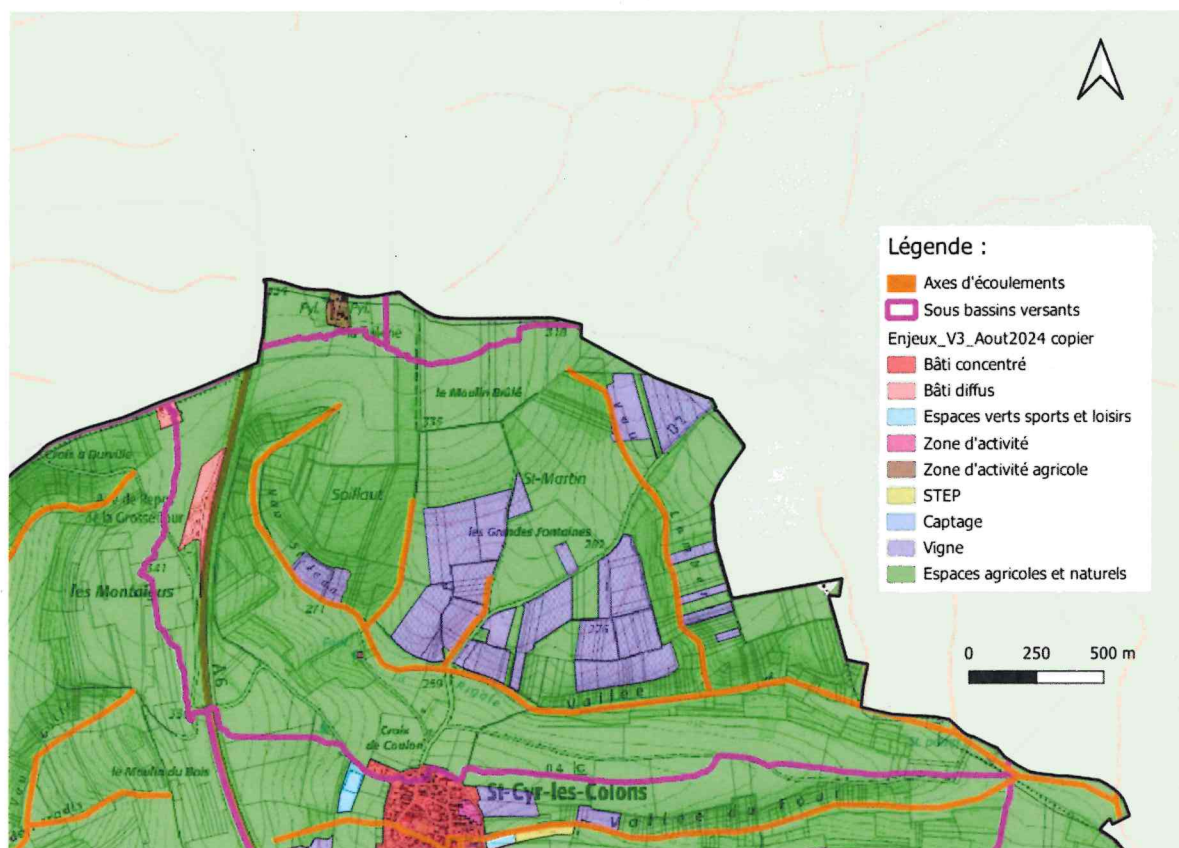
Projet de zonage réglementaire

Le projet de zonage réglementaire classe cette zone en V2. La commune trouve que ce classement est surestimé, car on y retrouve un plateau.

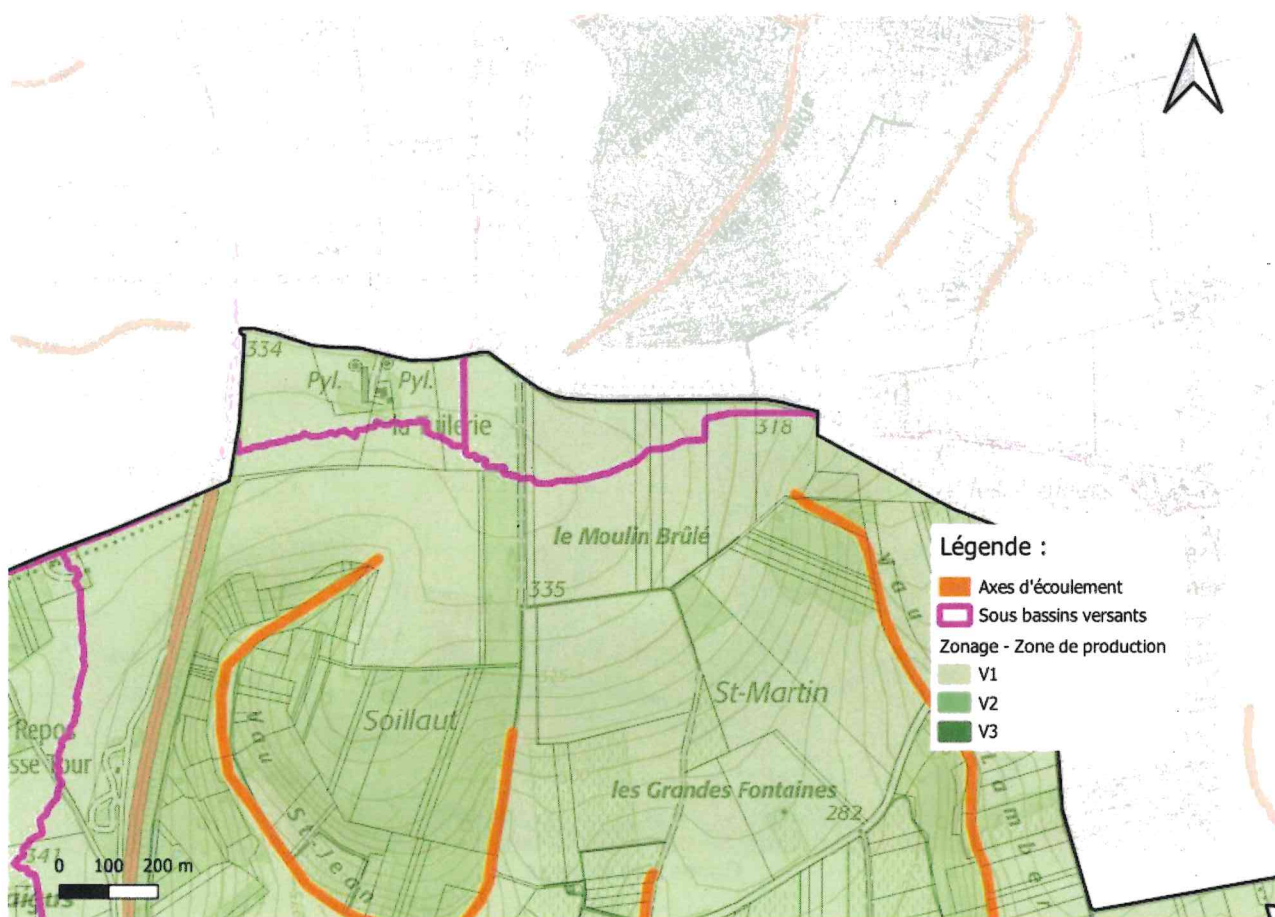
Après une nouvelle étude de cette zone, on observe la présence de pentes faibles et moyennes, composées d'espaces agricoles, sans enjeu fort à l'aval. Il convient donc de reclasser cette zone, en zone verte V1.



Carte des pentes

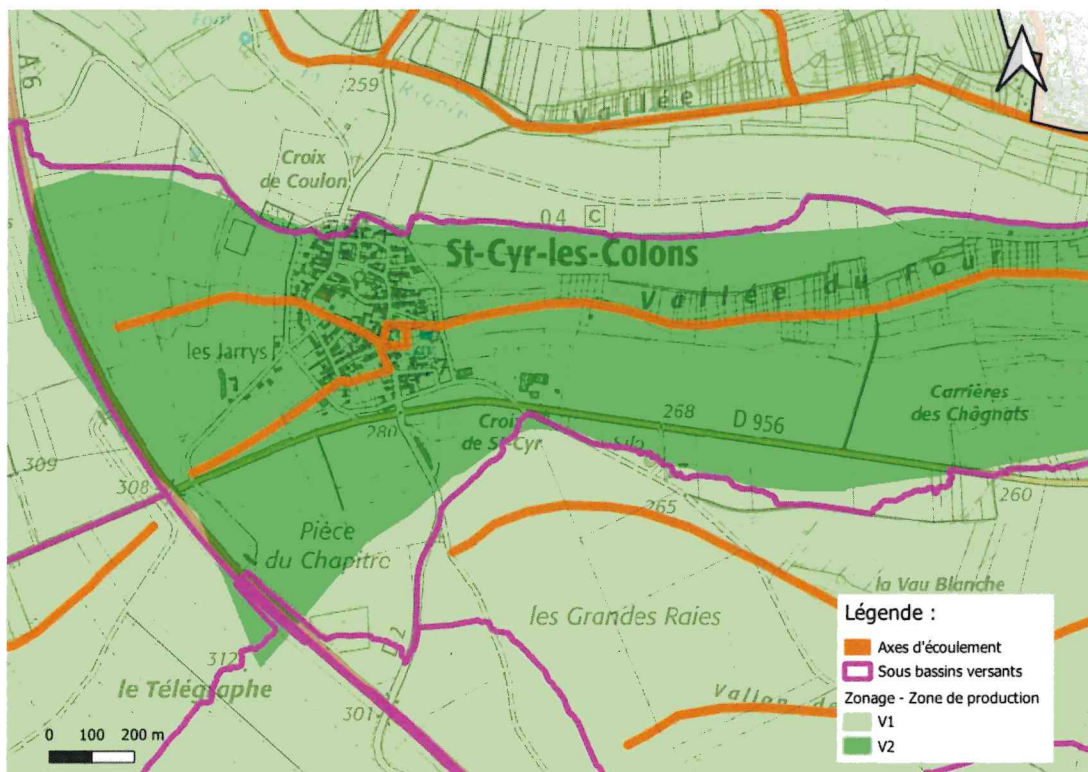


Carte des enjeux



Nouvelle proposition de zonage réglementaire

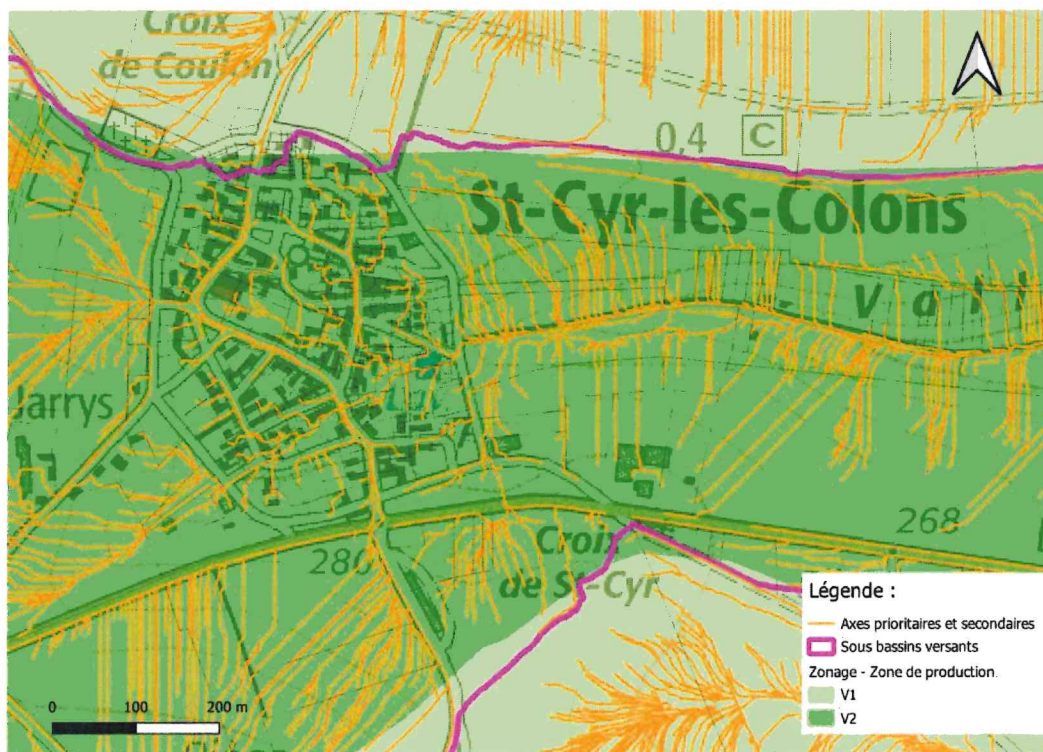
II – Village de Saint-Cyr-les-Colons



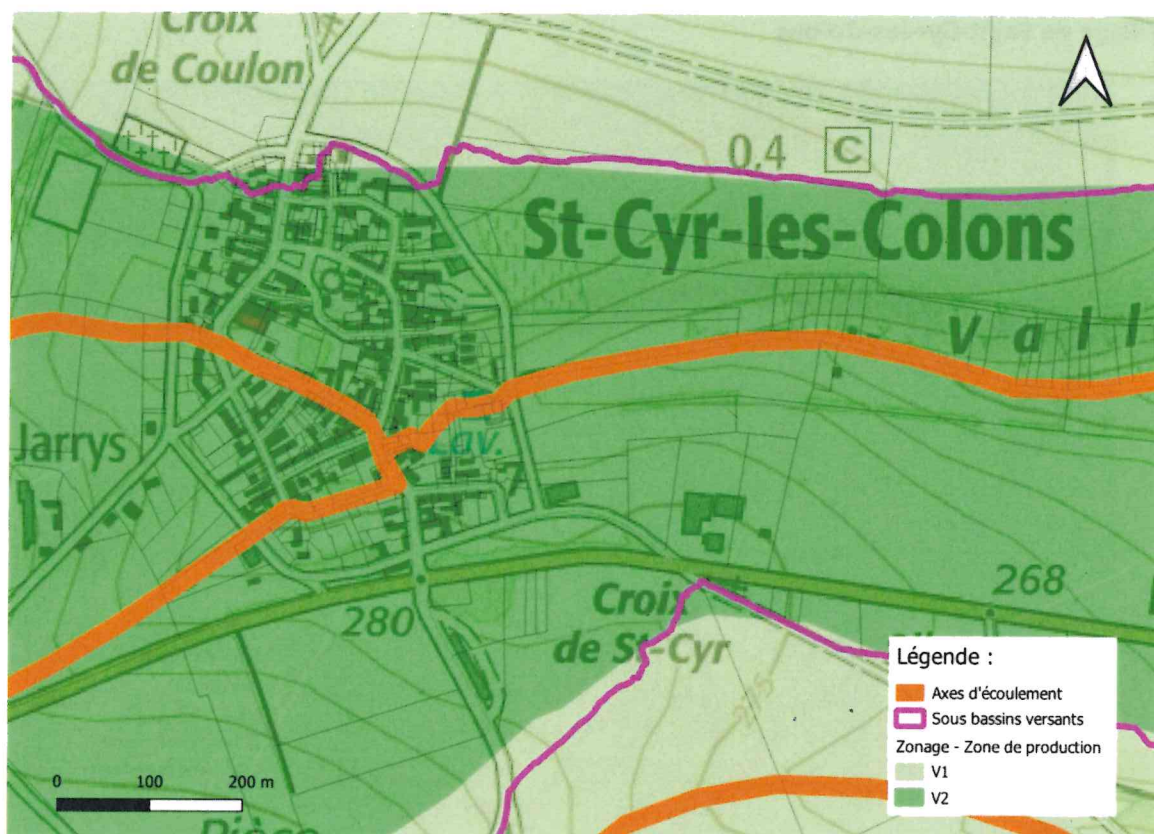
Projet de zonage réglementaire

Le projet de zonage cartographie les axes d'écoulement prioritaires, comme représenté sur la carte ci-dessus. Toutefois la commune précise que l'axe formant un carré, au sein du village, est un ancien égout souterrain, et non le fond de vallée.

D'après la carte des axes d'écoulement prioritaires et secondaires, le tracé de cet axe sera mis à jour.

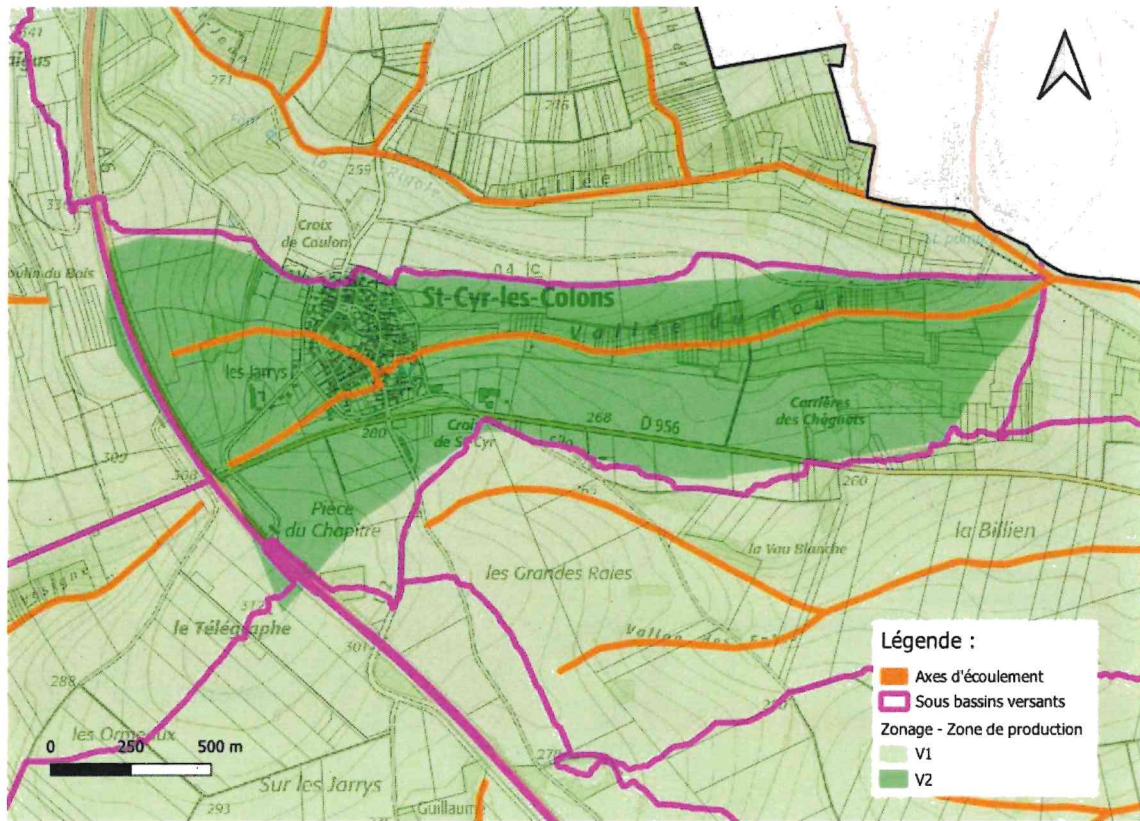


Carte des axes d'écoulements prioritaires et secondaires



Nouvelle proposition de zonage réglementaire

III – Vallée Dufour :

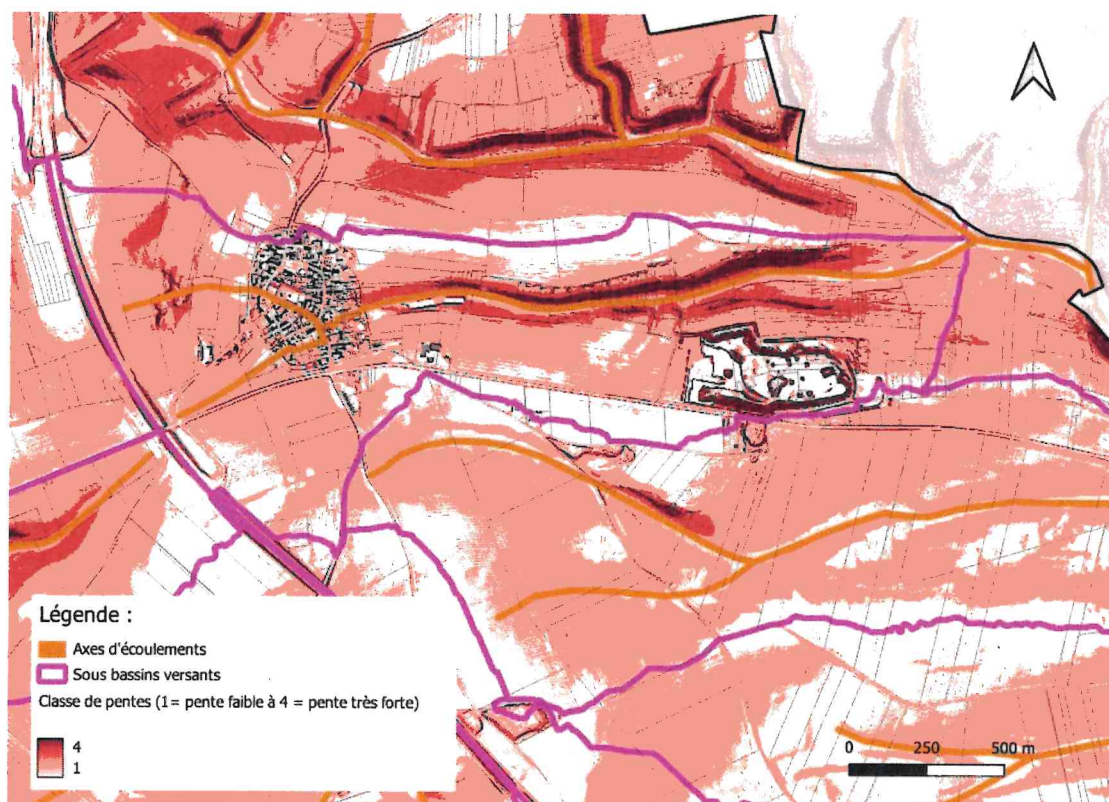


Projet de zonage réglementaires

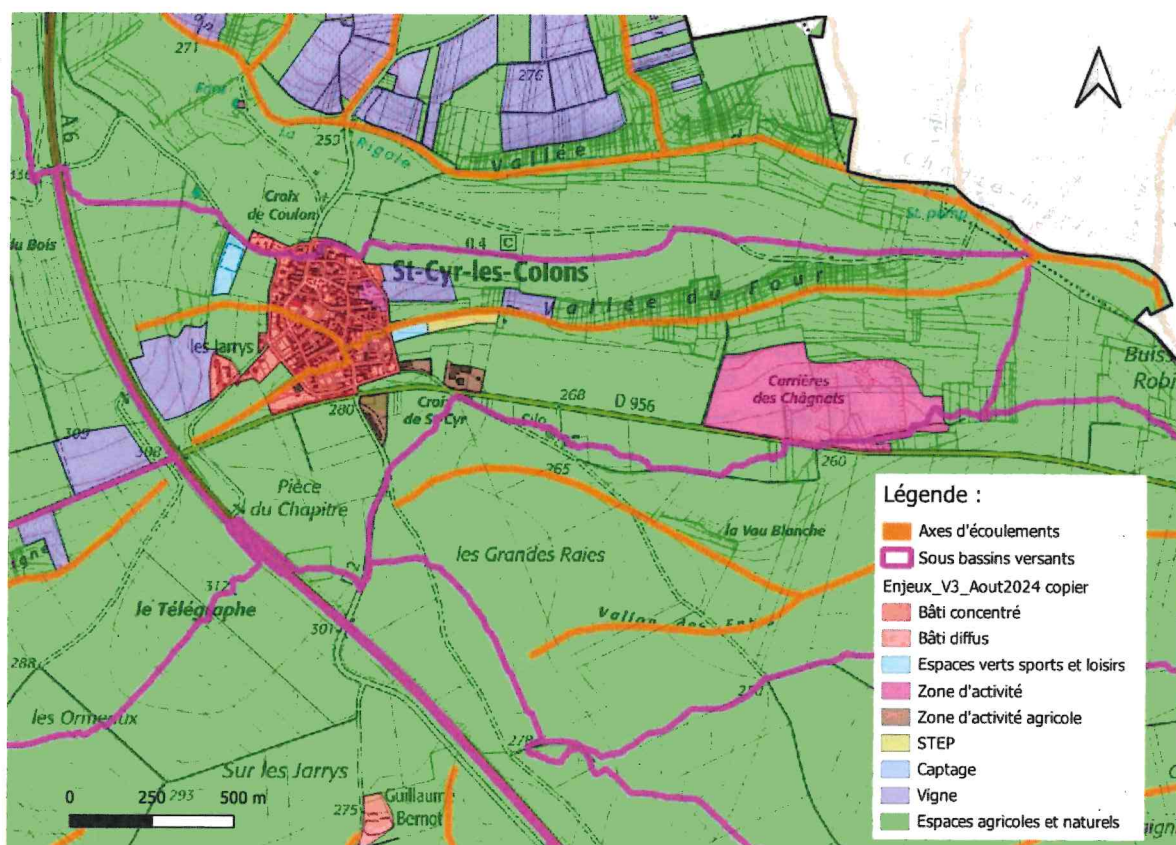
Le projet de zonage réglementaire classe ce sous bassin versant en zone verte V2. La commune trouve que ce classement est surestimé, au vu des pentes et de l'occupation du sol.

À l'amont de ce sous bassin versant, (à l'amont de la confluence des deux axes de ruissellement), on relève la présence de pentes moyennes et fortes, mêlant espaces agricoles et zones urbaines, avec des enjeux forts à l'aval. Ainsi, il convient de conserver le zonage attribué à cette zone.

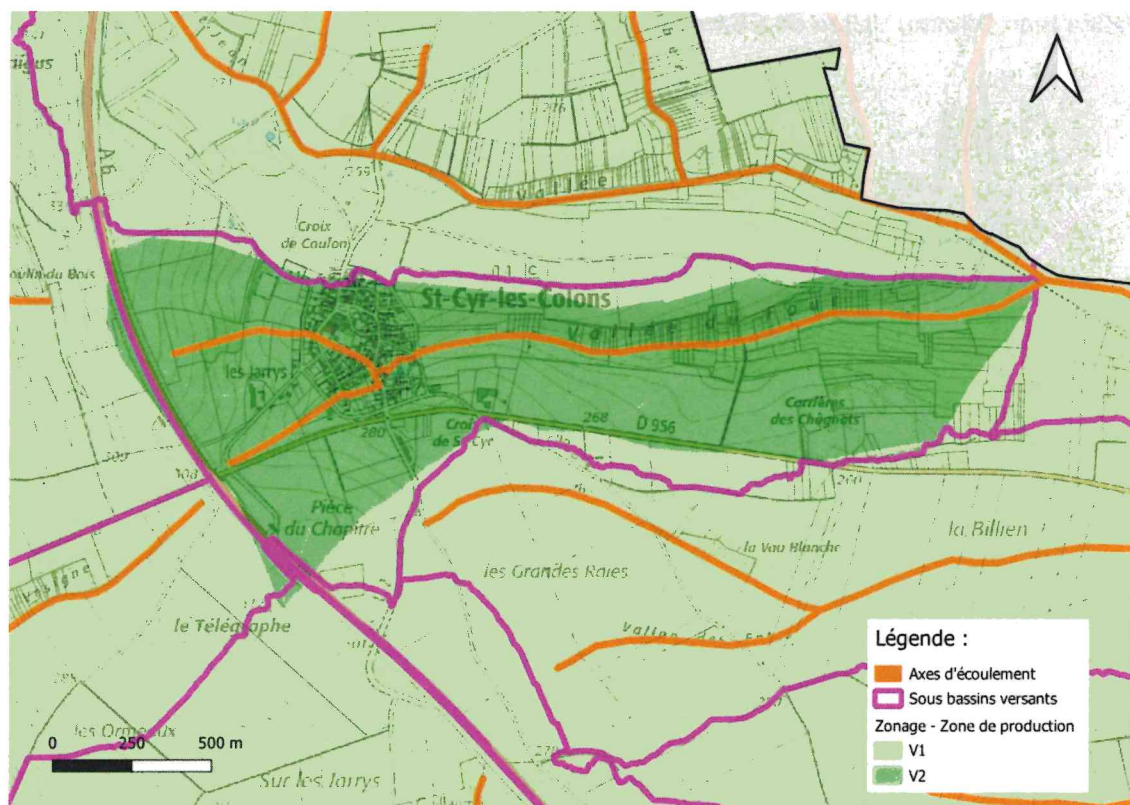
Par ailleurs, la seconde partie de ce sous bassin versant se compose de pentes faibles à très fortes, notamment au niveau de l'axe, avec des espaces agricoles et naturels ainsi qu'une zone d'activité (une carrière) en occupation du sol. Cette carrière, située sur les hauteurs du sous bassin versant, cesse bientôt son activité. Ainsi, il convient de la catégoriser comme enjeux faible. Toutefois, la présence de pentes très fortes, ainsi que d'espaces agricoles conduisent à un classement de cette zone en zone verte V2. Toutefois, il conviendra de reclasser les zones de pentes faibles, en zone verte V1.



Carte des pentes

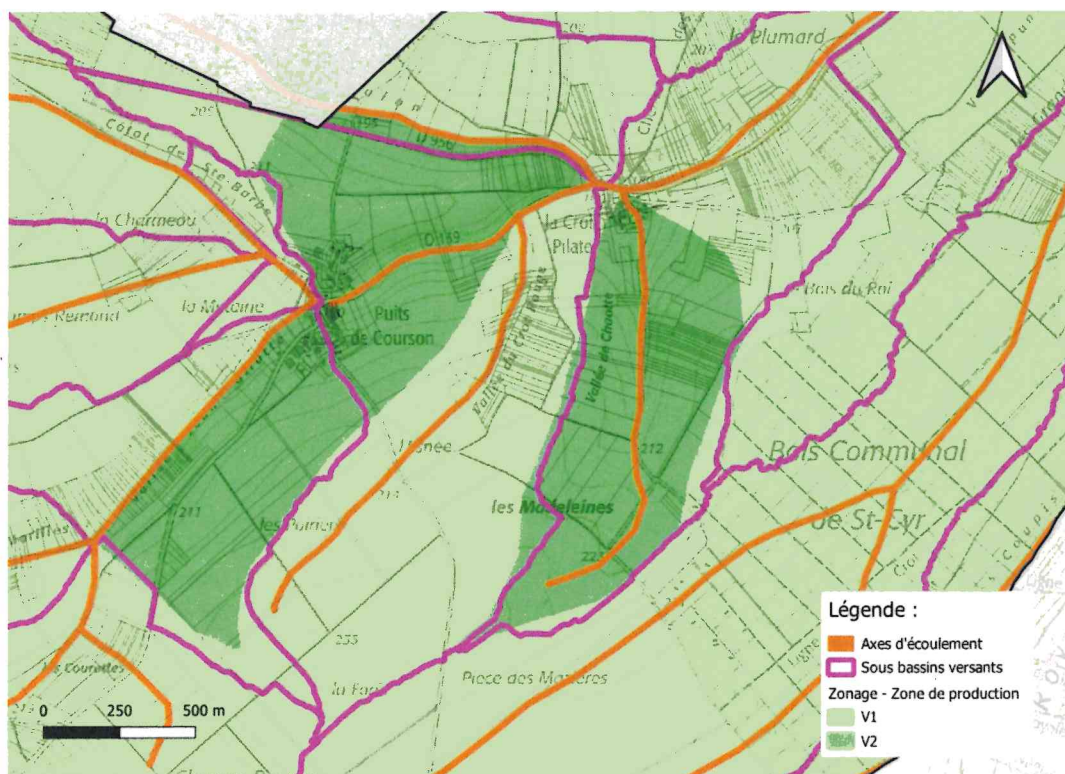


Carte des enjeux



Nouvelle proposition de zonage réglementaire

IV – Vallée Jean Gilotte, Vallée de Chaotte

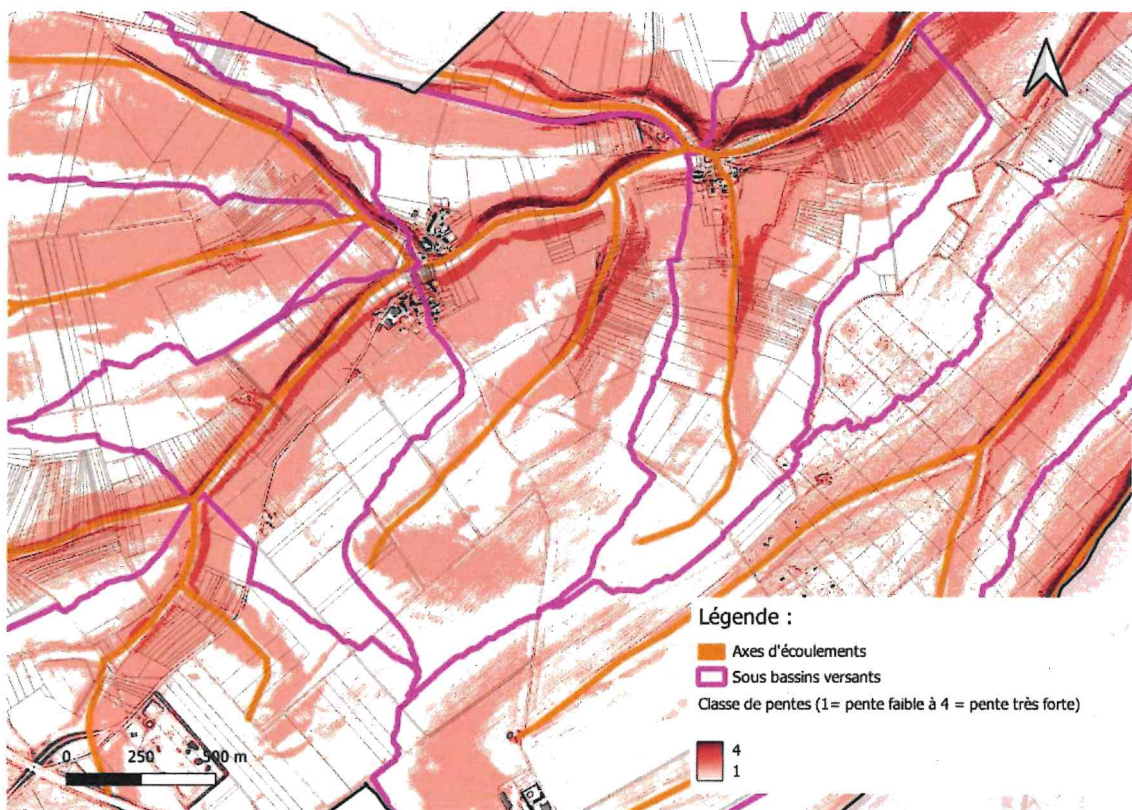


Projet de zonage réglementaire

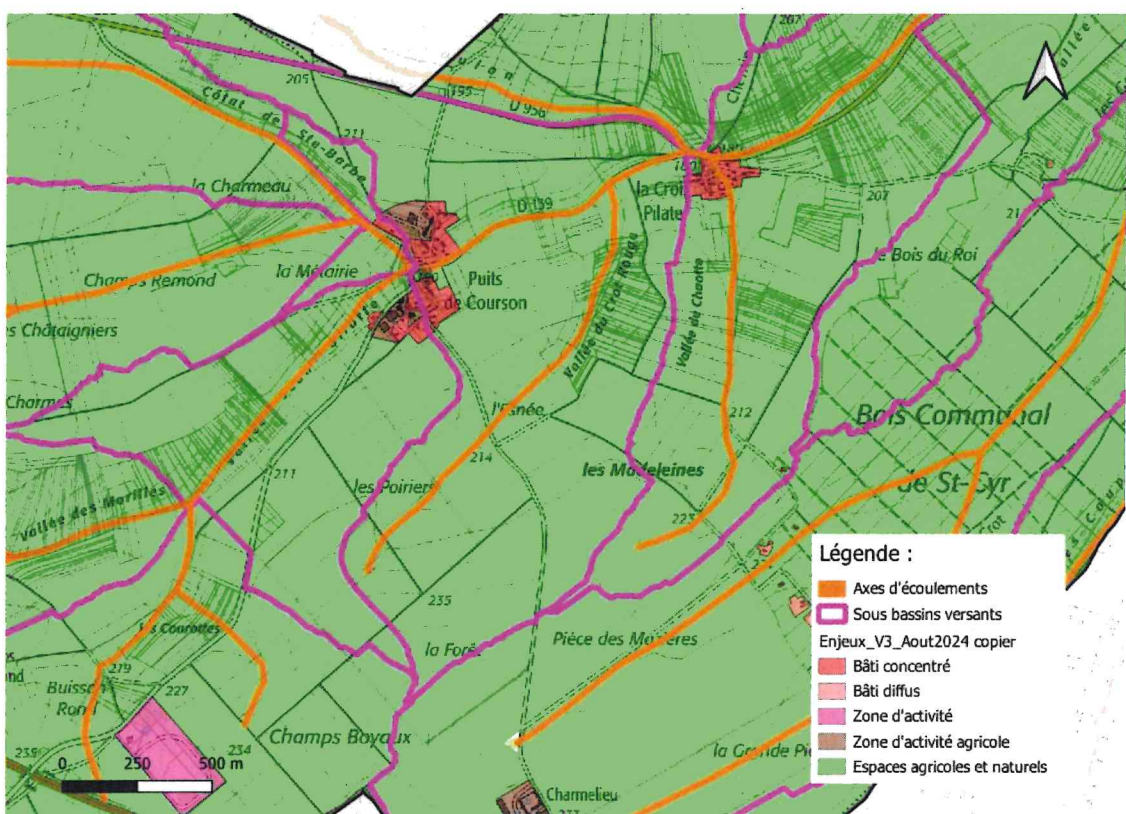
Le projet de zonage réglementaire classe ces deux vallées en zone verte V2. Or, la commune trouve que ces zones ont été surestimées, au vu de la topographie présente et de leurs occupations du sol.

Après ré-évaluation, certaines zones de pentes faibles et composées d'espaces agricoles se trouvent en zonage vert V2. Ainsi, il sera cohérent de les reclasser en zone verte V1.

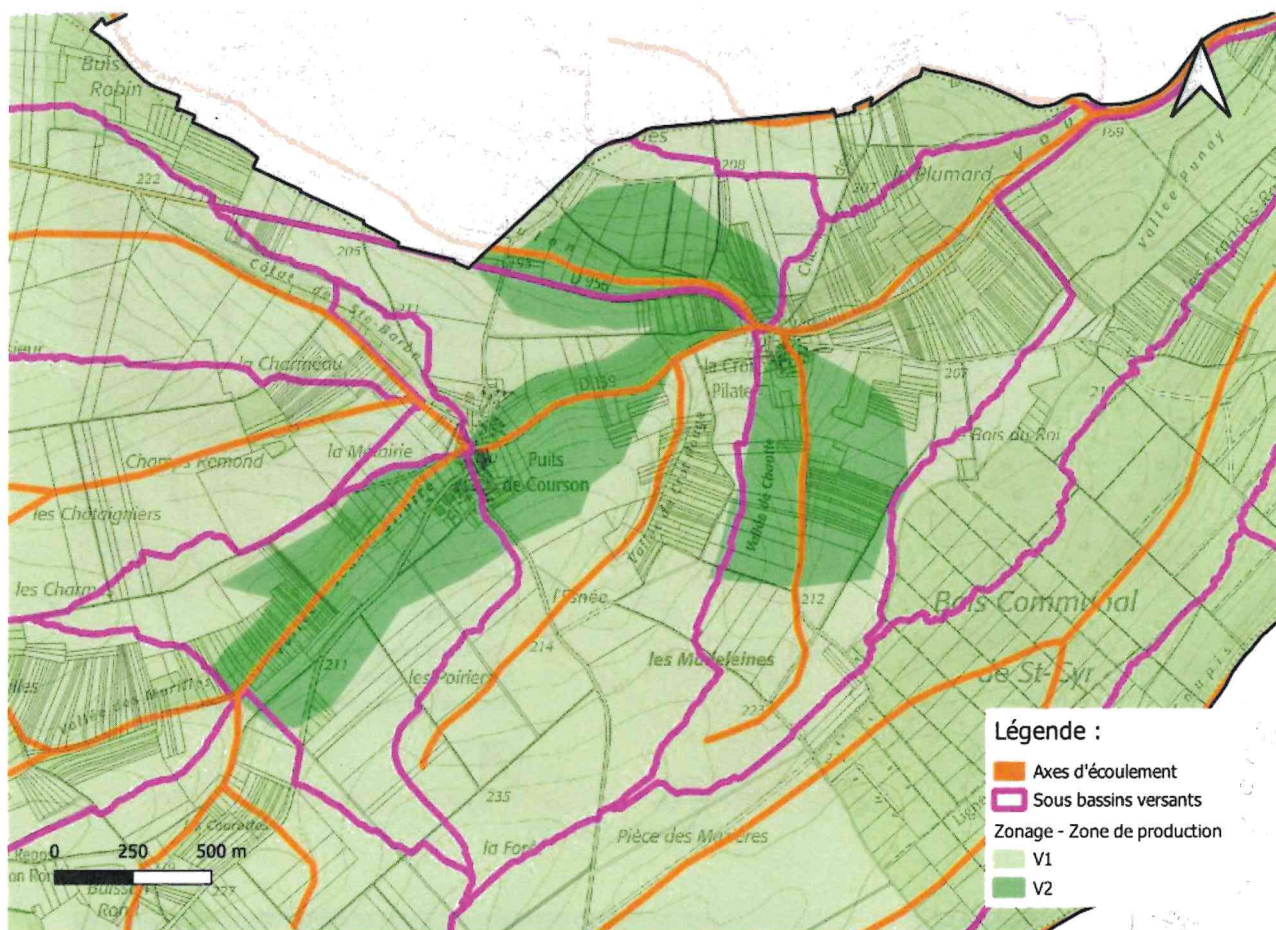
Cependant, des pentes moyennes à fortes sont présentes, avec des espaces agricoles en occupation du sol, ainsi que des enjeux forts à l'aval. Conformément à la méthodologie de révision du PPRr du Chablisien, ces zones doivent rester en zonage verte V2.



Carte des pentes



Carte des enjeux



Nouvelle proposition de zonage réglementaire